

MAIRIE DE

SAINT THIBAUT DES VIGNES

77400 - Tél : 01.60.31.51.42

Fax : 01 64 02 80 58

Arrêté n° 2026/167

**Création d'une place de stationnement sur le domaine public communal
située au niveau du 33 rue des joncs**

Le Maire de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le plan de circulation et de stationnement communal ; Considérant la nécessité d'améliorer l'organisation du stationnement sur le domaine public ;

Considérant que la création d'une place de stationnement à l'emplacement situé 33 avenue des Joncs permettra de répondre aux besoins des usagers et d'assurer une meilleure gestion de l'espace public ;

Considérant que cette implantation ne porte pas atteinte à la sécurité des usagers de la voie publique ;

ARRÊTE :

Article 1 – Création de la place de stationnement

Il est créé une place de stationnement sur le domaine public communal, située devant le 33 Avenue des Joncs

Cette place est destinée au stationnement des véhicules légers et est intégrée au régime général de stationnement applicable sur la commune.

Article 2 – Aménagements

Les services techniques municipaux procéderont à la matérialisation de la place de stationnement, incluant :

- Le marquage au sol,
- La mise en place éventuelle de panneaux de signalisation,
- L'adaptation des abords si nécessaire pour garantir la sécurité des usagers.
-

Article 3 – Règles de stationnement

Le stationnement sur cette place est autorisé conformément aux dispositions du Code de la route et aux règles locales de stationnement.

Toute occupation irrégulière ou non conforme pourra faire l'objet des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Article 4 – Exécution

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié selon les modalités habituelles. La Directrice des Services Techniques est chargée de son exécution.

Philippe DERE,
2^{ème} adjoint au maire
Le Maire,
Claude VERONA



MAIRIE DE

SAINT THIBAUT DES VIGNES

77400 - Tél : 01.60.31.51.42
Fax : 01 64 02 80 58

COMMUNE DE SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES

ANNEXE DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026/167

Création d'une place de stationnement sur le domaine public communal
située au niveau du 33 rue des joncs

